

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: samedi 21 mars 2020 17:01
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: /\ /\ /\ COMMANDE URGENTE ARS /\ /\ /\
Pièces jointes: 00. Demandes Urgentes ARS.xlsx

Importance: Haute

De : COVID19-LOG <covid19-log@sante.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 20 mars 2020 19:09

À : ARS13-CRISE <ARS13-CRISE@ars.sante.fr>; ARS14-CRISE <ARS14-CRISE@ars.sante.fr>; ARS2A-CRISE <ars2a-crise@ars.sante.fr>; ARS31-CRISE <ARS31-CRISE@ars.sante.fr>; ARS33-CRISE <ARS33-CRISE@ars.sante.fr>; ARS35-CRISE <ARS35-CRISE@ars.sante.fr>; ARS44-CRISE <ARS44-CRISE@ars.sante.fr>; ARS45-CRISE <ARS45-CRISE@ars.sante.fr>; ARS69-CRISE <ARS69-CRISE@ars.sante.fr>; ARS75-CRISE <ARS75-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-BFC-CRISE <ARS-BFC-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-CRISE <ARS-GRANDEST-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-HDF-CRISE <ARS-HDF-CRISE@ars.sante.fr>; ARSZONE75-CRISE <ARSZONE75-CRISE@ars.sante.fr>

Objet : /\ /\ /\ COMMANDE URGENTE ARS /\ /\ /\

Importance : Haute

Mesdames et messieurs,

En complément des instructions qui ont été adressées hier à vos Directeurs Généraux par le Secrétariat général des ministères sociaux (SG-MS), nous vous prions de trouver ci-dessous des précisions quant aux modalités de mise en œuvre de la procédure « **COMMANDE URGENTE ARS** » :

- De façon quotidienne, nous vous demandons de nous **remonter avant 12h00**, le tableau d'expression des besoins ci-joint, en apportant notamment les informations suivantes :
 - Priorisation des commandes : les demandes des établissements seront classées en extrême urgent (priorité 1) et urgent (priorité 2)
 - Durée couverture : pour chaque produit demandé, mentionner la durée de couverture des stocks détenus par l'établissement de santé concerné par la commande.
- Demandes à adresser à l'adresse suivante : covid19-log@sante.gouv.fr avec l'objet suivant : **COMMANDE URGENTE ARS XXX – date (format : XX/MM/AA)**
- La cellule de coordination interministérielle logistique et moyens sanitaires (CCIL-MS) vous fera un retour quotidien des dates de livraison planifiées.

Toute remontée adressée après la clôture des opérations logistiques du jour sera reportée sur le lendemain.

La mise en œuvre de ce nouveau processus **répond à une exigence de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC-Beauvau)** activée le 17 mars 2020, avec pour double objectif de sécuriser la prise en compte des demandes d'approvisionnement « urgent » émanant des ARS et d'avoir un visuel sur leur prise en compte.

Ces modalités sont à mettre en œuvre dès réception de ce courriel.

Cordialement,

Cellule de Coordination Interministérielle Logistique & Moyens sanitaires



DGS
Direction générale de la Santé
solidarites-sante.gouv.fr
@AlerteSanitaire

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !